



PARCS NATURELS RÉGIONAUX DE BRETAGNE

Armorique et Golfe
du Morbihan aujourd'hui...
Vallée de la Rance -
Côte d'Émeraude demain





Avant-propos



Pendant plusieurs décennies, la Bretagne a connu un seul Parc naturel régional, celui d'Armorique, qui fut créé parmi les tout premiers, avant même que la Région ne soit une collectivité de plein exercice. Après la création en 2014 du deuxième Parc naturel régional breton sur le Golfe du Morbihan, la Région accompagne désormais le projet de création d'un troisième Parc naturel régional, en vallée de la Rance et sur la côte d'Émeraude.

La collectivité régionale affirme ainsi son ambition d'une reconnaissance accrue des Parcs, parce qu'elle sait qu'ils peuvent être décisifs pour la mise en œuvre de ses orientations en matière de préservation et de valorisation des patrimoines en Bretagne, mais aussi de développement et d'aménagement durables.

Laboratoires d'innovations territoriales, incubateurs de nouvelles politiques publiques, détecteurs des demandes sociétales, animateurs de la concertation avec les acteurs locaux mais aussi porteurs d'expertise, les Parcs naturels régionaux peuvent être des acteurs majeurs dans la lutte contre le changement climatique et la préservation de la biodiversité. Sur chacun de leurs territoires, ils contribuent à démontrer que les démarches de transition, conciliant protection environnementale, développement économique et social, sont viables, pertinentes et bénéfiques pour tou-te-s les Breton-ne-s.

Raklavar

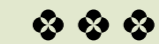


E-pad meur a zek vloaz ne oa bet e Breizh nemet ur Park natur rannvroel, hini Arvorig, a oa bet krouet e-touez ar re gentañ d'ur mare ma ne oa ket ar Rannvro ur strollegezh da vat c'hoazh. War-lerc'h krouidigezh an eil PNR breizhat e 2014 er Mor Bihan, emañ ar Rannvro bremañ o sikour ar raktres evit krouiñ un trede Park natur rannvroel e Traoñienn ar Renk ha war Aod an Emrodez.

Embann a ra ar Rannvro e-giz-se penaos e fell dezhi ma vefe anavezet muioc'h ar Parkoù rak gouzout a ra pegen pouezus e c'hallont bezañ evit lakaat he folitikerezh e pleustr a-fet gwareziñ ha talvoudekaat gladoù Breizh hag ivez a-fet diorren ha kempenn padus.

Labourvaoù evit an neveziziñ en tiriadoù, kevell ar politikerezhioù publik nevez, lec'hioù ma teu ezhommoù ar gevredigezh war wel, ma vez roet lañs d'ar c'henlabour gant an obererien lec'hel, ma kaver ivez tud barrek war o zachenn, gallout a ra ar Parkoù natur kavout ur pouez bras evit stourm enep ar cheñchamant hin hag evit gwareziñ liesseurtead ar vuhez. Pep hini, el lec'h m'emañ, a zo skouerioù mat deomp da gompren ez eo an difraeoù kemm hag a gemer e kont gwarez an endro hag an diorren ekonomikel ha sokial, zo oberoù padus, a-skiant ha talvoudus evit an holl dud e Breizh.

Avant-ge-de-lère



Durant berouée, n-i a zû ren q'eune Aïre de nature rejiona en Bertègn, yelle d'Armorique. Eute-late fût yeune des permieres de levée, la Rejion ne taet pàs core pàssée aguerouée de plleine enchairjerie sement. Après qe fût levée en 2014 la deûzieme Aïre de nature rejiona bertone den la Conchée du Morbihan, la Rejion a abutë de n'en lever eune touézieme, den la coulée de la Rance e su la côte d'Émeraode le coup-li.

De même, la Rejion decllare q'o vouraet qe les Aires sejent pus fôt erqenûes. A rezon q'o sêt ben comben qe les aïres-la sont consecantes pour qe ses decides de garanti e d'envolourer les patrimouènes en Bertègn, meins etout pour c'qe n-i a de la parchomance e de l'amenajement su le long du temp, sejent minzes a jouer.

Les Aires de nature rejionas sont des laboratoueres de nouviaoizons de teroueres, des enrets eyou qe peuvent couer des nouvelles politiques publifiques e eyou qe nen peut oui des nouvelles rellamerias societas, meins etout des enrets eyou qe n-i a meyen de s'entr-devizer o les fezous de payiz e ben sûr des portous d'epertize. Vaila pourqhi qe les Aires-la peuvent étr fezants den la luterie contr l'erchaoferie du cllimat e la pargarderie de la biogârierie. Su châqhun de lous teroueres, les Aires de nature rejiona aïdent a amontrer qe les cheminerias de passaije, eyou qe la pargardance de l'entour, la perchomance economiqe e socia s'entr-animant, sont braves, de rencontr e apoteront ben de cai és Berton-ne-s.

Les Parcs naturels régionaux

Des espaces pour préserver et innover

On en compte 56 en France, qui couvrent 15 % de la surface du pays. Les Parcs naturels régionaux (PNR) sont des espaces habités, reconnus pour la qualité de leur patrimoine, qu'il soit naturel, paysager ou culturel. Leur vocation est de protéger et de valoriser ce patrimoine, mais aussi d'assurer le développement durable, économique et social de ces territoires.

CONVAINCRE PLUTÔT QUE CONTRAINDRE

Si un Parc naturel régional est initié par la Région et classé par décret du Premier ministre, il repose en fait sur une dynamique qui se construit au niveau local. Doté d'un projet de territoire et d'une charte, approuvée pour 15 ans par les collectivités territoriales et l'État, cet espace ouvert n'a pas de pouvoirs réglementaires spécifiques mais répond à des missions, encadrées par le Code de l'environnement. C'est sans doute pour cela qu'il pratique peut-être plus qu'ailleurs la concertation. Pour animer la préservation du patrimoine (naturel, paysager et humain), l'état d'esprit qui prévaut dans un Parc n'est pas de contraindre mais de convaincre.

UNE ANIMATION LOCALE

En Bretagne, les deux Parcs existants et le 3^e projet en cours réunissent entre 33 et 74 communes. Une taille relativement modeste, en comparaison de

la moyenne nationale (86 communes), mais la bonne échelle pour construire et partager les projets. Pour diriger le Parc, les collectivités territoriales (communes, intercommunalités, Départements, Régions) constituent un syndicat mixte. Celui-ci consulte de nombreuses instances de concertation pour lancer des actions dont la réalisation est confiée au personnel du Parc et à leurs partenaires telles les collectivités, associations, organismes consulaires.... Car un Parc n'a pas vocation à agir seul : il se donne délibérément un rôle d'animateur.

UN TERRITOIRE EN ACTIONS

Un Parc naturel régional n'est pas un territoire mis sous cloche. Au contraire, la présence humaine et l'activité économique y sont préservées et même souhaitées tout en cherchant à limiter l'impact environnemental. Ainsi, un Parc s'appuie sur les forces vives locales que sont les partenaires socio-économiques et les parties prenantes : chambres consulaires, syndicats professionnels,



2

associations, gestionnaires d'espaces et d'équipements culturels ou touristiques... Ces partenaires participent à l'élaboration de la Charte du Parc et sont associés à son fonctionnement et à ses programmes d'actions. Une collaboration qui contribue aussi à la réussite de la démarche.

DES RESSOURCES POUR AGIR

Un Parc ne dispose d'aucune recette fiscale. Le financement de ses actions est assuré par les membres de son syndicat mixte, et au premier chef la Région, mais aussi par les subventions (Europe, Etat...) obtenues dans le cadre de ses différents projets. Avec un effet levier : pour un euro collecté sur son territoire, ce sont en moyenne dix euros qui viennent de l'extérieur. À cela viennent s'ajouter les retombées économiques, plus diffuses, liées à leur valeur ajoutée « Parc naturel » en matière de tourisme, de commerce...

Ne bénéficiant pas de compétences institutionnelles à proprement parler, les Parcs assurent cinq missions majeures :

- * la protection des paysages et du patrimoine naturel et culturel,
- * l'aménagement du territoire,
- * le développement économique, social et culturel,
- * l'éducation et l'information du public,
- * l'expérimentation, l'innovation et la contribution à des programmes de recherche.



1

Les PNR bretons s'investissent notamment sur des sujets d'avenir : la transition écologique et énergétique, l'économie circulaire, la lutte contre le réchauffement climatique, la promotion des circuits courts... Un véritable vivier d'innovations pour demain !

1. Chèvres de fossés © PNR d'Armorique - Yannick Chérel
2. Plévenon, Cap Fréhel sur la Côte d'Émeraude @ CRTB - Emmanuel Bertier



Parcs naturels régionaux
de Bretagne
CARTE D'IDENTITÉ



Carte des Parcs naturels régionaux en Bretagne

03 PNR Vallée de Rance - Côte d'Émeraude (en projet)

CRÉATION PRÉVUE POUR 2022
(lancement officiel du projet en 2008)

74 COMMUNES INCLUSES
DANS LE PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE

SIÈGE DU PARC (Dinan)

99 000 HECTARES

196 000 HABITANT·E·S

265 KM DE LINÉAIRE CÔTIER

CONTACT ET INFOS
(dans l'attente de la création
du futur syndicat mixte)

COEUR Émeraude
4 allée du Château
Léhon

22100 Dinan
02 96 82 31 78

contact@coeuuremeraude.org
www.pnr-rance-emmaude.fr

01 PNR d'Armorique

CRÉÉ EN 1969
(deuxième Parc créé en France)

44 COMMUNES ADHÉRENTES DONT
3 ÎLES (Ouessant, Molène et Sein)

4 VILLES PORTES* (Brest, Carhaix,
Châteauneuf-du-Faou, Landivisiau)

SIÈGE DU PARC (Le Faou)

125 000 HECTARES

65 000 HABITANT·E·S

377 KM DE LINÉAIRE CÔTIER

CONTACT ET INFOS

Maison du Parc
15 place aux Foires
BP27
29590 Le Faou
02 98 81 90 08
contact@pnr-armorique.fr
www.pnr-armorique.fr

02 PNR du Golfe du Morbihan

CRÉÉ EN 2014
(après plus de 15 années d'élaboration)

33 COMMUNES ADHÉRENTES

56 ÎLES OU ÎLOTS INCLUS
DANS LE PÉRIMÈTRE

SIÈGE DU PARC (Vannes)

75 000 HECTARES ASSOCIÉS
À UNE AIRE D'INTÉRÊT MARITIME
DE 17 000 HECTARES

187 000 HABITANT·E·S

517 KM DE LINÉAIRE CÔTIER

CONTACT ET INFOS

8 boulevard des îles
CS 50213
56006 Vannes Cedex
02 97 62 03 03
contact@golfe-morbihan.bzh
www.parc-golfe-morbihan.bzh



1

Parc naturel régional d'Armorique

Un territoire précurseur

Au cœur du Finistère, le Parc naturel régional d'Armorique s'étend des monts d'Arrée à la vallée de l'Aulne, en passant par la presqu'île de Crozon et les îles de la mer d'Iroise. Deuxième PNR créé en France, en 1969, il continue de jouer un rôle majeur dans le développement du territoire et sa préservation.

DES PAYSAGES VARIÉS, UN PATRIMOINE D'EXCEPTION

De la mer d'Iroise à la rade de Brest, jusqu'à la baie de Douarnez, le Parc d'Armorique possède une façade maritime majeure. Il a également la particularité d'englober l'île d'Ouessant, l'archipel de Molène, le « caillou » de Sein et de côtoyer une aire marine protégée : le Parc naturel marin d'Iroise. L'autre originalité du Parc est de dérouler une alternance de paysages surprenants, entre horizons maritimes, vallées agricoles et escarpements

abrupts, comme un concentré de Bretagne. Le Parc bénéficie d'une reconnaissance internationale avec l'obtention d'un double label UNESCO : réserve de biosphère pour la mer d'Iroise et inscription au Patrimoine mondial pour la Tour Vauban à Camaret... Sans oublier sa candidature au label mondial UNESCO des « GéoParcs ».

LE PARTAGE D'UNE HISTOIRE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Dès 1969, le Parc a créé le premier écomusée de France sur l'île d'Ouessant, bientôt rejoint par

celui des monts d'Arrée. Dans ces écomusées sont organisées des expositions-événements, mais aussi de nombreuses animations, par exemple autour du filage de la laine à Ouessant. Le Parc gère également une maison de Parc, Menez Meur, récemment modernisée et sa ferme pédagogique où sont sauvegardées, sur près de 700 hectares de landes et de tourbières, différentes races animales, domestiques (porc blanc de l'Ouest, vache armoricaine...) et sauvages dont l'incontournable loup. En 50 ans, il a par ailleurs contribué à l'émergence d'une multitude de petits espaces d'exposition ou d'animation gérés

par des associations dans différentes communes de son territoire : le musée du loup au Cloître-Saint-Thégonnec, le centre d'accueil touristique et culturel à Brasparts...

CONCILIER ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE

C'est inscrit dans son ADN. Le Parc d'Armorique joue un rôle de premier plan pour l'encouragement d'une agriculture à dimension humaine, attachée aux savoir-faire, contribuant à l'équilibre économique du territoire et à la protection de l'environnement. Il favorise la préservation de la qualité de l'eau, de la biodiversité et des paysages et accompagne le maintien d'une agriculture durable. Le Parc soutient par exemple, via les Mesures agri-environnementales et climatiques (MAEC), les exploitant-e-s qui, par le pâturage et le fauchage, permettent de préserver les paysages des landes et des tourbières.



3

- 1. Randonnée sur le mont Saint-Michel de Brasparts et vue sur les Monts d'Arrée © CRTB - Emmanuel Berthier
- 2. Île d'Ouessant, phare du Creac'h et pointe de Pern © CRTB - Emmanuel Berthier
- 3. Queues de lièvre © PNR d'Armorique - Emmanuel Holder
- 4. Rossolis à feuilles rondes © PNR d'Armorique - Emmanuel Holder



4



2

ACTEUR DU TOURISME DURABLE

Le Parc d'Armorique favorise un tourisme respectueux de l'environnement : randonnées, sports nature... Un engagement autrefois porté au travers d'un « éco-label », et dont les valeurs sont aujourd'hui reprises par la marque « Valeurs Parc naturel régional ». Soixante professionnels du Parc (artisans, restaurateurs, prestataires de loisir ...) sont rassemblés sous cette bannière qui encourage un développement économique local et durable. Le Parc naturel régional d'Armorique est également associé à la réflexion, aux côtés des autres PNR de France, autour de la marque « Destination Parc naturel régional » avec pour objectif de faire de ces territoires de véritables lieux d'accueil touristique, conciliant offre de qualité et préservation de l'environnement.



Associée à l'étoile qui marque l'appartenance au réseau national des Parcs naturels régionaux, l'hermine, surmontée de son emblème héraldique, incarne le Parc. Une association qui symbolise la pureté, l'alliance de la nature, de la culture et de la tradition en mouvement, mais également des valeurs de sympathie et de bienveillance que le Parc a à cœur de partager avec le grand public.



1

Parc naturel régional du Golfe du Morbihan

Une « petite mer » en mouvement



Sur la façade sud du département du Morbihan, le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan a été labellisé en 2014. Il regroupe un ensemble complexe d'îles, d'îlots et d'espaces maritimes ainsi que la quasi-totalité du bassin versant du golfe. Un territoire remarquable par la richesse de ses paysages, de sa biodiversité et de son patrimoine culturel, mais aussi par le dynamisme de son économie.

UN CONCENTRÉ DE PAYSAGES

Rias, côtes basses, plages, roches, îles, vasières, bocages, zones humides... Le Parc du Golfe du Morbihan propose d'étonnants tableaux, façonnés au cours des siècles par l'Homme et la nature. Animés quotidiennement par l'action des marées et les multiples activités liées à la présence de la mer, les paysages du Golfe constituent une des valeurs

maîtresses du territoire. Ils n'ont d'ailleurs jamais laissé insensibles les peintres, poètes et écrivains. Encore aujourd'hui, la puissance évocatrice de ces paysages mouvants est une source d'inspiration pour les visiteurs.

UN INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE MAJEUR

Le territoire du Golfe du Morbihan, par ses caractéristiques physiques et sa mise en valeur par l'Homme,

propose une grande diversité de milieux naturels : marins et littoraux, aquatiques non-marins, zones humides, landes et boisements... Cette mosaïque de milieux et l'imbrication des espaces entre terre et mer ont généré de nombreux habitats naturels remarquables et une grande richesse de la flore et de la faune. De ce fait, le Golfe du Morbihan est l'un des sites français où le nombre de mesures de protection du milieu naturel et des paysages est le plus élevé.

LA CULTURE AU CŒUR

Cadre d'une histoire plurimillénaire, le Golfe du Morbihan compte 212 sites et édifices classés et inscrits au titre des Monuments historiques. On y trouve des vestiges mégalithiques de renommée internationale, des fondations de villae gallo-romaines, des chapelles, églises, châteaux et habitats traditionnels mais aussi tout un patrimoine ethnologique. Les arts et les traditions populaires, les fêtes, les musiques, les danses et les langues (breton et gallo) fondent ici une identité culturelle très vivace.



2

UN ESPACE CONVOITÉ... À PROTÉGER !

Sur le territoire du Parc, le développement économique est fort, notamment autour des bassins d'emploi de Vannes et Auray, bien sûr grâce au secteur tertiaire mais aussi avec le maintien des activités maritimes. De même, la notoriété du Golfe attire de nombreux visiteurs, qui contribuent à l'économie locale mais pourraient contrarier les équilibres du territoire. Ce dynamisme, économique et démographique, engendre une forte consommation de l'espace, potentiellement au détriment des ensembles agricoles et naturels. Le Parc naturel régional travaille donc à répondre à ces problématiques d'aménagement du territoire, en impulsant une vision à long terme et une urbanisation maîtrisée.



3



Associé à l'étoile qui marque l'appartenance au réseau national des Parcs naturels régionaux, l'emblème du Parc du Golfe du Morbihan est un hippocampe moucheté, qui fréquente les eaux du Golfe. Autrefois courant, aujourd'hui rare, il symbolise l'impérieuse nécessité de préserver l'environnement dans le contexte d'un territoire en mouvement.



4



5

- 1. Vue sur la presqu'île de Rhuys depuis l'île d'Illur © PNR du Golfe du Morbihan
- 2. Parcelles agricoles à Theix © PNR du Golfe du Morbihan - Arnaud Späni
- 3. Auray - Port de Saint-Goustan © PNR du Golfe du Morbihan - Arnaud Späni
- 4. *Gonepteryx rhamni* (Citron) © PNR du Golfe du Morbihan
- 5. *Hippocampus guttulatus* (Hippocampe moucheté) © PNR du Golfe du Morbihan



Projet de Parc naturel régional Vallée de la Rance - Côte d'Émeraude

Un territoire aux multiples promesses

Exceptionnelle à bien des égards, la vallée de la Rance - Côte d'Émeraude fait partie du club très fermé des territoires pouvant prétendre à la reconnaissance du label Parc naturel régional. Avec l'appui spécifique de la Région Bretagne et grâce à l'implication déjà très active des habitants, des associations, des acteurs économiques et des collectivités, la création du Parc pourrait être effective fin 2022.

DES PAYSAGES ENTRE TERRE ET MER

La façade maritime de la côte d'Émeraude constitue la première richesse du territoire, avec sa succession d'anses abritées et de pointes en avancée dans la mer. Cette façade est aussi synonyme d'ouverture vers l'ailleurs, avec l'activité du port de Saint-Malo et le développement de la navigation de plaisance. L'autre originalité

du territoire tient à ses larges estuaires, soumis aux flux des marées qui prolongent la relation intime à la mer vers l'intérieur des terres. Il y a celui de la Rance bien sûr, mais aussi ceux du Frémur et de l'Arguenon. En descendant vers le sud, le long des vallées fluviales, le paysage rural alterne ensuite entre bocage et espaces boisés jusqu'aux contreforts des collines de Bécherel, qui constituent les limites naturelles avec le bassin de Rennes.

UNE RICHESSE AUX NOMBREUSES FACETTES

Le futur parc est doté d'une biodiversité remarquable, qui s'épanouit au sein d'une mosaïque de milieux naturels. Espace majeur d'hivernage, de nidification et de migration, plus de 310 espèces d'oiseaux y ont été recensées. Côté faune maritime, des bancs de dauphins sont

souvent observés au large de la côte d'Émeraude et des phoques veaux-marins s'installent régulièrement dans l'Arguenon et la Rance. Le territoire dispose aussi de plusieurs espèces de plantes protégées au niveau régional et national et d'espèces rares menacées. Mais ici, la richesse est également culturelle : d'une densité unique en Bretagne et porteur d'une identité forte, le patrimoine bâti témoigne partout de l'histoire. Aux 3 joyaux d'architecture que constituent Saint-Malo, Dinard et Dinan, s'ajoutent de nombreux hameaux pittoresques, moulins à marée, fortifications ou autres vestiges de l'ère gallo-romaine, de la Belle époque ou de l'histoire plus récente des Terre-neuvas.

LES OPPORTUNITÉS DU PARC

Le Parc représente une opportunité inédite pour la vallée de la Rance - Côte d'Émeraude. Territoire à forte valeur écologique, historique et économique, il verra sa cohésion et son attractivité renforcées, tout comme les liens entre ses habitant-e-s et leur rapport avec la nature et le patrimoine. Loin d'être une « couche supplémentaire », le Parc facilitera la cohérence des politiques locales et des projets entre les différents échelons administratifs. Dans le contexte du changement climatique, cet outil a aussi vocation à innover et expérimenter. Il est une chance pour préserver et valoriser la biodiversité, accompagner les initiatives du territoire vers le développement durable et promouvoir les productions et savoir-faire locaux.



Projet Parc naturel régional Vallée de la Rance - Côte d'Émeraude

Depuis 2008, l'association COEUR Émeraude élabore le projet du Parc naturel régional, sur mandat de la Région Bretagne et avec le soutien des Départements des Côtes-d'Armor et d'Ille-et-Vilaine. Afin d'engager une nouvelle étape dans la création de ce futur PNR, un syndicat mixte de préfiguration rassemblant l'ensemble des collectivités situées dans le périmètre du Parc (communes, intercommunalités, Départements, Région) sera prochainement chargé de poursuivre le travail.

- 1. Bords de Rance à St-Suliac © CRTB - Alexandre Lamoureux
- 2. Le château du Guildo, un site médiéval surplombant l'Arguenon © CRTB - Simon Bourcier
- 3. Paysage de bocage sur la commune d'Evran © COEUR Émeraude - Bio-Scène
- 4. Au lever du jour, à la pointe du Grouin © CRTB - Emmanuel Berthier
- 5. Phoque veau marin observé à la cale de Mordreuc, à Pleudihen-sur-Rance © COEUR Émeraude - Bio-Scène



Les Parcs naturels
régionaux de Bretagne
EN ACTION(S)



Les Parcs en action(s)

Préserver et gérer le patrimoine naturel et culturel

Golfe du Morbihan

ILUR : UNE ÎLE-LABORATOIRE À NATURE OUVERTE

Quatrième plus grosse île du Golfe avec ses 40 hectares, Ilur est une ancienne propriété privée appartenant aujourd'hui au Conservatoire du littoral, gérée par le Parc, qui en a fait un laboratoire du développement durable à ciel ouvert. Ici, on travaille à l'autonomie en eau potable et en énergie. Un gardien assure l'entretien respectueux des prairies et des zones boisées aidé d'un troupeau ovin de race rustique locale. De nombreux inventaires naturalistes et suivis scientifiques sont mis en œuvre, présentés à travers des animations et des expositions didactiques dans le hameau de l'île, pour les enfants et les adultes.

Golfe du Morbihan

PRÉSERVER LE PATRIMOINE BÂTI MARITIME

Intimement mêlé à l'identité du Parc du Golfe du Morbihan, le patrimoine maritime mérite toujours plus de valorisation. Le Parc a ainsi lancé en 2016 un inventaire du patrimoine bâti littoral, qui référence déjà 880 sites : défenses militaires, moulins à marée, patrimoine bâti ostréicole, marais salants... Un guide de gestion a été élaboré, et des contacts sont désormais établis à l'échelle européenne (projet Périclès) pour échanger avec 8 autres pays sur la meilleure manière de gérer durablement un patrimoine aussi précieux que vulnérable.

Maintien de la biodiversité, mise en valeur des sites géologiques aussi bien que du patrimoine bâti... Les Parcs de Bretagne mènent une multiplicité d'actions pour préserver et gérer la richesse de leur patrimoine.



1. Moulin à marée sur l'île d'Arz © PNR du Golfe du Morbihan - Arnaud Späni
2. Martin-pêcheur © PNR d'Armorique - Yannick Chérel
3. Fleur de blé noir © COEUR Émeraude - Nadine Permal



Vallée de la Rance - Côte d'Émeraude

LUTTER CONTRE LES PLANTES INVASIVES

Ambroisie à feuilles d'armoise, raisin d'Amérique, berce du Caucase, datura stramoine... Derrière ces noms exotiques se cachent des plantes invasives, dangereuses pour la santé humaine et l'agriculture locale. À l'échelle du futur Parc, COEUR Émeraude a été missionnée pour les surveiller et est aidée par l'Agence régionale de santé. Près d'une centaine d'élu-e-s et agent-e-s ont ainsi été formé-e-s en 2018, pour signaler et détruire les foyers dans les secteurs agricoles, périurbains et urbains.

Armorique

UNE RÉSERVE DE BIOSPHÈRE UNESCO ET 5 SITES NATURA 2000

Garant de la biodiversité à l'échelle européenne, le réseau Natura 2000 compte désormais 5 sites classés dans le Parc d'Armorique : la rade de Brest, les îles Ouessant-Molène et Sein, le Menez Hom et les monts d'Arrée, les forêts du Cranou, d'Huelgoat et Menez Meur. Depuis 2017, le Parc met en œuvre des actions programmées sur ces sites. Cela se traduit par une gestion équilibrée et durable des milieux et des espèces. En rade de Brest, par exemple, les projets se multiplient : équipement en caméras sous-marines des centres nautiques locaux, observatoires ornithologiques pour garantir la tranquillité des oiseaux hivernants, sauvegarde du maërl, chantier de lutte contre une plante invasive (spartine)... Le parc est également co-gestionnaire, en partenariat avec le Parc marin d'Iroise, d'une réserve de biosphère classée depuis 1988 par l'UNESCO ; une reconnaissance majeure puisque la France n'en compte que 14 à ce jour.

Armorique

UN GÉOPARC POUR EXPLORER LE PATRIMOINE GÉOLOGIQUE

C'est un label mondial prestigieux, obtenu par 161 sites répartis dans 44 pays. Dès 2021/2022, le Parc d'Armorique devrait être classé « GéoParc » par l'UNESCO, une première pour un site de la façade atlantique française. Cette labellisation prometteuse sera l'occasion de communiquer sur l'exceptionnel patrimoine géologique d'Armorique. Elle fera du Parc une véritable destination géotouristique dans une logique de développement durable : promotion des sites et des acteurs, élaboration d'une « route culturelle et touristique » partagée avec les autres GéoParcs...

Les Parcs en action(s)

Aménager le territoire

Golfe du Morbihan

LES ARBRES, RACINES DE VIE DU LITTORAL

Que planter et où? Faut-il replanter systématiquement? Quels paysages pour demain? Telles sont les questions au cœur du Plan de paysage « Renouveau de la végétation arborée du littoral et des îles ». Élu-e-s, personnels des communes et associations s'inquiétaient du dépérissement des boisements et de la pression sur les sols due aux visiteurs... Dans une démarche de partenariat, le Parc a donc mis en place une appropriation concrète technique et citoyenne du sujet. Au programme : diffusion de questionnaires, organisation de balades botaniques et même d'un séminaire grand public sur l'histoire des arbres du littoral, avec en toile de fond le changement climatique.

Golfe du Morbihan

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE... COMME UN CACTUS ?

Modification des aires de répartition des espèces, élévation du niveau de la mer, impact sur la conchyliculture et l'agriculture... Les conséquences du changement climatique peuvent être nombreuses pour le territoire et les populations du littoral. Pour aider les collectivités à mieux prendre en compte cette préoccupation majeure dans leurs politiques publiques, le Parc mise sur... « CACTUS* ». Cet outil pratique, avec ses fiches thématiques, fonctionne comme un memento à destination des élu-e-s pour mieux intégrer l'adaptation au changement climatique dans les documents d'urbanisme. CACTUS est même désormais diffusé dans tout le Morbihan.

*Climat, Adaptation, Changements, Territoires, Usages

Intégrés aux politiques d'aménagement du territoire, notamment déployées par la Région, les Parcs naturels régionaux bretons contribuent à définir et orienter les projets de valorisation des paysages et d'urbanisme. Des actions de conseil et de coordination au plus proche du terrain, avec un souci constant de respect et de préservation de l'environnement.



1



2



3

1. Vergers © COEUR Émeraude - Michel Fleury
2. Vue sur l'estuaire du Frémur © COEUR Émeraude
3. L'Aulne à Port-Launay © PNR d'Armorique - GPO

Armorique

AU PLUS PRÈS DES ENJEUX D'URBANISME

En matière d'urbanisme, le Parc d'Armorique peut se positionner en amont et tout au long des projets pour accompagner les collectivités qui le souhaitent : aménagement de centres bourgs, conseil, aide technique, recherche de financements, sélection d'un bureau d'étude... Il mène alors un travail de concertation et peut proposer des actions de sensibilisation et d'information à destination aussi bien des élu-e-s que des associations et des professionnels du territoire. Par ailleurs, et au même titre que tous les Parcs naturels régionaux, le Parc d'Armorique est sollicité pour donner un avis sur la compatibilité entre les documents de planification (PLU, PLUI...) et sa charte.

Vallée de la Rance - Côte d'Émeraude

LES FUTURS INGÉNIEURS RÉINVENTENT LES PAYSAGES

Sous la coordination de COEUR Émeraude, des étudiant-e-s en 4^e année à Agrocampus Ouest ont mené en 2018 une étude de valorisation paysagère et touristique des Marches du Pays d'Aleth. Les futur-e-s ingénieur-e-s en ont tiré un diagnostic qui a permis de mettre en évidence les enjeux du territoire. Une stratégie globale a ensuite été exprimée, avec des propositions d'actions concrètes pour valoriser de manière cohérente le territoire : décroisement d'une route départementale, développement du réseau de mobilités douces, valorisation des sites patrimoniaux bâtis en espaces touristiques...

Les Parcs en action(s)

Accueillir, éduquer et sensibiliser à l'environnement

Golfe du Morbihan

PROTECTION DU LITTORAL : LES ENFANTS PRENNENT LA RELÈVE

Importé des îles Marquises, le concept d'Aire marine éducative est une action éco-citoyenne à destination des écolier-ère-s, proposée par l'Office français de la biodiversité. Elle permet aux enfants de choisir et de protéger une zone littorale pendant toute une année scolaire. Dans le Golfe du Morbihan, 17 écoles sont engagées dans de tels projets depuis 2017. Le Parc y participe en coordonnant et en animant plusieurs séances de chaque Aire et en participant aux réunions. Pour suivre la montée en puissance de ces initiatives impliquant également des associations, le Parc a reçu un financement européen, notamment pour recruter un-e coordinateur-ice- éducateur-ice et acquérir du matériel pédagogique.

Armorique

APPRENDRE EN MARCHANT SUR LE MÈNEZ MEUR

Entre faune domestique (vache bretonne Pie noir, mouton d'Ouessant...) et sauvage (cerfs, sangliers, loups...), le parcours découverte de Menez Meur plonge les visiteurs au cœur de l'un des sites les plus grandioses du Parc d'Armorique. À faire en famille, la balade d'1 h 30 est aussi l'occasion d'une étape à la ferme pédagogique, pour mettre des mots sur la biodiversité rencontrée.

Quelles relèvent du domaine scolaire, touristique ou plus généralement citoyen, les actions d'éducation et de sensibilisation à l'environnement sont nombreuses dans les Parcs bretons. Elles sont autant d'opportunités de mieux connaître le territoire et ses richesses, mais aussi de réaliser la nécessité d'en prendre soin.



2



1

1. Randonnée sur le mont Saint-Michel de Brasparts et vue sur les Monts d'Arrée © CRTB - Emmanuel Berthier
2. Pêche à pied sur la presqu'île de Crozon © CRTB - Pierre Torset
3. *Libellula fulva* (Libellule fauve) © PNR du Golfe du Morbihan



3

Vallée de la Rance - Côte d'Émeraude

FACE À LA MER... PAS DANS LE CANIVEAU !

80 % des débris retrouvés dans les océans sont d'origine terrestre. C'est en partant de ce constat que COEUR Émeraude s'est lancé dans la campagne « La mer commence ici ». Le principe ? Installer des macarons de sensibilisation aux abords des caniveaux indiquant : « La mer commence ici, ne pas jeter ». Une manière directe et efficace de marquer les esprits en rappelant que les eaux pluviales finissent généralement dans le milieu naturel, charriant avec elles les pollutions rencontrées sur leur chemin (mégots, plastiques, excréments, huiles...). Pour compléter ce dispositif lauréat d'un appel à projets de l'Agence régionale de santé, des panneaux rappelant les bonnes pratiques ont également été installés sur sept plages des bords de Rance.

Armorique

APPRENDRE ET EXPÉRIMENTER GRÂCE AU PARC

Sciences, histoire, géographie, arts, éducation civique... Un Parc naturel régional peut mener à l'apprentissage de bien des disciplines. La preuve avec l'appel à projets scolaires lancé chaque année par le PNR d'Armorique. Le principe : sur une thématique annoncée à la rentrée, les écoles élémentaires du territoire font découvrir le Parc à leurs élèves. « Et si on changeait ensemble pour changer le monde ? », telle est la question posée en 2020-2021. Comme chaque fois, les réponses sont riches d'enthousiasme, d'expérimentation et d'inventivité.

Ce projet porté en partenariat avec l'Éducation nationale est complété par le développement d'Aires éducatives terrestre (monts d'Arrée) et marine (rade de Brest) qui impliquent encore davantage les élèves du primaire au lycée et leurs enseignant-e-s.

Les Parcs en action(s)

Développer le tissu économique et social

Golfe du Morbihan

MARQUE « VALEURS PARC NATUREL RÉGIONAL » : UNE ESTAMPILLE DE QUALITÉ

C'est un véritable levier pour l'économie locale. La marque « Valeurs Parc naturel régional » récompense les acteurs et actrices soucieux-euses du respect de l'environnement, ancré-e-s dans leur territoire et sensibles à la dimension humaine de leur activité. Cinquante acteurs locaux sont aujourd'hui estampillés de cette marque, que le Parc entend développer. Parmi eux, les pêcheurs à pied de palourde, reconnus comme détenteurs d'une technique ancestrale et préservant l'environnement. Avec la marque, ces derniers ont perçu l'opportunité de faire reconnaître leur profession, tout en assurant la traçabilité des coquillages et la possibilité de vendre sans intermédiaire auprès des restaurants et sur les marchés locaux. L'enjeu : encourager une pêche de qualité, respectueuse de l'Homme et des milieux naturels.

Armorique

TOUT LE MONDE PEUT INNOVER

Acteurs privés, associations, collectifs de citoyen-ne-s, communes, groupements de jeunes... Avec son appel aux initiatives, le Parc d'Armorique soutient les projets de tous types d'acteurs partageant ses valeurs : dimension humaine, attachement au territoire, préservation des ressources... À la clé, une dotation d'un montant de 1 000 à 2 000 euros à laquelle s'ajoute une démarche de financement participatif, ainsi qu'un accompagnement technique des projets assuré par le Parc. En 2019, l'un concernait une activité de vente de bateaux innovants et respectueux de l'environnement et un autre, la réhabilitation d'une ancienne école en lieu de résidence d'artistes.

Respect de l'environnement et développement économique ne sont en aucun cas antinomiques. L'un et l'autre peuvent même s'enrichir mutuellement : voilà le message que font passer les Parcs bretons en accompagnant les acteurs économiques, culturels et sociaux sur des actions concrètes dans leurs territoires.



1



2



3



4

Armorique

L'OFFRE TOURISTIQUE RÉINVENTÉE PAR LES MOBILITÉS DOUCES

Vélo, randonnée, bateau, kayak... Découvrir le Parc d'Armorique sans sa voiture, c'est possible! Le Parc le prouve depuis 2015 en développant une offre touristique autour de l'écomobilité rassemblant différents acteurs (hébergement, restauration, loisirs...). Sur le territoire de l'Aulne maritime notamment, un état des lieux des voies de circulation douce du territoire a été lancé (pédestre, cyclable, équestre, GR...), complété par une offre originale de location de vélos à assistance électrique. Avec une autonomie de 65 à 85 km, ces VTC acquis par le Parc limitent l'impact écologique du tourisme et sont une porte d'entrée idéale vers les mobilités douces.

Vallée de la Rance - Côte d'Émeraude

LE CONCOURS AGRICOLE QUI FAIT FLEURIR LES PRAIRIES

Agriculture et écologie font bon ménage dans le futur Parc de la vallée de la Rance. L'association COEUR Émeraude le rappelle chaque année depuis 2017 avec un concours agricole récompensant les plus belles prairies naturelles. Ce partenariat est tissé avec la Chambre d'agriculture de Bretagne et la Fédération des chasseurs 35 Mettant en avant l'influence positive des éleveurs et éleveuses sur les espaces préservés, l'événement invite un jury d'experts locaux (agriculteurs, botanistes, agronomes...) à distinguer le meilleur équilibre agri-écologique. En l'espace de trois éditions, deux exploitants locaux se sont distingués à l'échelon national : Jérôme Legoff, 3^e prix d'excellence agro-écologique en 2017, et Sven Auffret, 1^{er} prix en 2019 !

1. Vente de produits locaux et circuits courts, des activités encouragées au sein des Parcs © L'œil de Paco
2. Ostréiculteurs à Saint-Jacut-de-la-mer © COEUR Émeraude
3. Dinard, un site touristique majeur de la Côte d'Émeraude © CRTB - L'œil de Paco
4. Balade à cheval depuis le Mont Garrot, vue sur le village de Saint-Suliac et sur le fleuve Rance © CRTB - Simon Bourcier



Vue panoramique sur les Landes de Cragou, dans le Parc naturel régional d'Armorique © CRTB – Alexandre Lamoureux

Les clichés peuvent avoir la vie dure. Ils voudraient que l'on oppose l'activité des Hommes à la protection de l'environnement, la préservation de la biodiversité au développement économique, la beauté des paysages à l'évolution technologique... En réalité, les Parcs naturels régionaux contribuent au quotidien à construire de nouveaux équilibres entre le développement économique d'un territoire et la préservation de ses richesses culturelles et naturelles.

Un Parc naturel régional met-il son territoire sous cloche ?

Non ! Un PNR n'est ni un espace clos, ni une « réserve ». C'est un territoire composé de collectivités qui ont choisi volontairement d'adhérer au projet porté par le Parc, pour en préserver et même développer le potentiel d'activité et de vie. Ainsi, un PNR ne s'oppose pas à la chasse, à la pêche, aux sports de plein air... Au contraire, il participe au maintien des activités qui forgent l'identité de son territoire.

Un Parc naturel régional contribue-t-il au développement économique ?

Oui ! Un PNR n'a aucun pouvoir de réglementer une activité économique. Le Parc s'efforce néanmoins d'accompagner les initiatives dans une perspective de protection du patrimoine naturel, culturel et paysager. Son objectif est la dynamisation d'un territoire. Les exploitations agricoles, les entreprises industrielles et artisanales, les activités touristiques, les commerces sont évidemment compatibles avec le classement en PNR. Leur présence et leur développement sont non seulement souhaités, mais accompagnés, dès lors qu'ils valorisent les atouts locaux et s'inscrivent dans une dynamique durable.

Parcs naturels régionaux Le vrai du faux !

Un Parc naturel régional fait-il la police de l'environnement sur son territoire ?

Non ! Les Parcs naturels régionaux n'ont pas de pouvoir de réglementation ni la capacité à verbaliser. Ils ne peuvent ni contraindre, ni obliger. La capacité d'un PNR à protéger les patrimoines (naturels, culturels...) réside surtout dans sa capacité à faire respecter, par la concertation, par ses avis, par ses actions de terrain, les objectifs de sa Charte. L'efficacité d'un PNR relève de sa capacité d'animation, de sensibilisation à la richesse patrimoniale de son territoire et d'éducation à l'environnement des personnes qui y vivent.

Un Parc naturel régional fait-il doublon avec l'action des collectivités locales ?

Non ! À la différence des collectivités, un Parc ne dispose pas de compétences institutionnelles propres. Il agit dans le cadre de 5 grandes missions, régies par le Code de l'environnement. Les collectivités locales membres du Parc s'appuient sur sa structure et ses moyens pour mettre en œuvre les actions qu'elles ont conjointement définies en cohérence avec sa Charte et ses objectifs. Un Parc peut également intervenir en expertise et conseil dans certains domaines et doit s'envisager aussi comme un laboratoire d'innovation au bénéfice du développement territorial. En résumé, pas de substitution, pas de superposition, mais une complémentarité dans les actions.

Ar Parkoù natur rannvroel e Breizh

ARVORIG HAÇ AR MOR BIHAN
HIZIV AN DEIZ... TRAOÑIENN
AR RENK - AOD AN EMRODEZ
A-BENN NEBEUD



Les aires de nature rejonas de Bertègn

ARMORIQE E CONCHÉE DU MORBIHAN
ANET... COULÉE DE LA RANCE –
CÔTE D'ÉMERAODE DEMAIN



RÉGION BRETAGNE
RANNVRO BREIZH
REJION BERTÈGN

283 avenue du Général Patton – CS 21101 – 35 711 Rennes cedex 7
Tél. : 02 99 27 10 10 | twitter.com/regionbretagne | facebook.com/regionbretagne.bzh
www.bretagne.bzh